

Dossier de presse

# **MINEURS EN PEINES...**

Photographies de  
**Lizzie SADIN**



Galerie  
**FAIT & CAUSE**

58 rue Quincampoix – 75004 Paris

---

**Pour Que l'Esprit Vive**

[www.pqev.org](http://www.pqev.org)

du jeudi 4 février 2010 au vendredi 12 mars 2010

# MINEURS EN PEINES...

**Plus d'un million d'enfants dans le Monde vivent en détention sans pouvoir bénéficier de l'aide d'un avocat, le plus souvent dans des pays où n'existent ni tribunaux pour enfants, ni juges spécialisés, au mépris des traités internationaux.**

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, signée en 1989, stipule que nul enfant ne sera privé de liberté "de façon illégale ou arbitraire", que "la détention ne doit être qu'une mesure de dernier ressort et être d'une durée aussi brève que possible". Elle prévoit que l'enfant privé de liberté "devra être traité avec humanité et avec le respect dû à la dignité de la personne humaine, d'une manière tenant compte des besoins des personnes de son âge". La façon dont un Etat traite ses prisonniers est un assez bon indicateur de la qualité de sa démocratie et une société se juge aussi sur la manière dont elle traite ses enfants. Pourtant, dans nombre de pays, des camps de rééducation, des prisons, des centres fermés, des maisons d'arrêt, des colonies pénitentiaires, des bagnes pour enfants maintiennent trop souvent les jeunes détenus dans des conditions arbitraires, humiliantes, répressives et inhumaines.

Encore trop souvent, ils ne sont pas séparés des détenus adultes. Ils sont confrontés à la violence, aux mauvais traitements, aux châtiments corporels, aux abus sexuels, à la prostitution forcée, au racket et au caïdat. L'accès à l'éducation leur est refusé. Les visites des familles sont rares ou inexistantes. La surpopulation carcérale, la promiscuité, la malnutrition, le manque d'hygiène, l'absence de soins médicaux sont la règle. Dans ce monde de l'enfermement, des mineurs sont placés - voire oubliés - de très longues années, dans une simple logique d'exclusion et de punition. Et que dire de ces gamins mis en préventive et qui attendront leur jugement pendant une durée plus longue que la peine encourue ? Que dire de ces peines, si lourdes, attribuées aussi bien pour des crimes sérieux que pour le vol d'un pain, d'un coq ou de riz sur pied, commis parce que ces jeunes avaient faim ?

La grande majorité de ces mineurs envoyés en prison viennent de milieux pauvres, défavorisés et sont issus de minorités. Ces enfants ne sont pas en conflit avec la loi par choix mais à cause de la misère dont ils sont victimes et du manque d'opportunités qui sont encore plus limitées une fois qu'ils sont entrés dans le système carcéral. La prison aggrave alors leur situation et il serait plus judicieux de leur proposer des mesures alternatives à l'emprisonnement qui les aideraient à s'intégrer dans la société. L'incarcération ne doit puiser son fondement et sa justification que si elle tend vers la réinsertion. Or, ce genre d'initiatives est très rare. Le mineur n'a souvent comme choix que la prison, la détention... Peut-on envisager d'éduquer en ne proposant que l'enfermement ? Comme dans ces boot camps américains, à encadrement militaire, font-ils œuvre d'éducation avec une discipline extrêmement sévère ou est-ce du redressement ? En France même, l'idée est souvent évoquée de supprimer l'ordonnance de 1945 qui repose sur la priorité donnée à la mesure éducative sur la mesure pénale, celle-ci devant rester exceptionnelle. Or l'absence de dignité conduit à la haine et à la révolte, tout comme l'absence de réinsertion conduit à la récidive.

J'ai voulu témoigner avec mon regard de photographe de l'état de la justice juvénile dans onze pays aux caractéristiques géopolitiques très différentes : pays en paix et pays en guerre, Etats de droit et régimes autoritaires. Mais, d'un continent à l'autre, on ne peut qu'être frappé par la ressemblance de certaines scènes : mêmes cachots ou cellules d'isolement, même détresse, même volonté des matons de briser la résistance des jeunes détenus. Les hypothèses que j'avais au départ n'ont pas toujours résisté à la réalité. La Colombie, pourtant confrontée à une interminable guerre civile et à la violence des gangs et des narco-trafiquants, propose des mesures alternatives à la prison. Israël m'a permis d'accéder à des lieux de détention très fermés. Et les Etats-Unis sont loin d'offrir une justice juvénile à la hauteur de leur statut de première démocratie du monde. En revanche, à Madagascar, la misère est la cause de conditions de détention particulièrement épouvantables. Enfin les démocraties ne s'en tirent finalement pas mieux que les autres, si l'on tient compte de leurs moyens éducatifs et financiers.

J'ai rencontré - et c'est peu dire - les plus grandes difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires tout au long des huit années qu'a duré ce travail. Il m'a fallu par exemple un an et demi de démarches pour disposer seulement de une heure et demie dans chacune des trois prisons visitées en Russie. Aux Etats-Unis les mêmes démarches m'ont pris trois ans... J'ai sollicité au total une quarantaine de pays. Les dix pays auxquels j'ai finalement pu accéder m'ont ouvert les portes d'une soixantaine de lieux de détention. Ce sont aussi des milliers de jeunes rencontrés derrière les barreaux. Des échanges avec certains resteront dans ma mémoire. J'ai été émue, touchée par Sergueï, Sacha, Dimitri, Pablo, Armando, Pascal, Alain, Matpala, Rivitchet, Khaled, Ali, Ron, David, Swasan, Evariste, Philibert, Sabrynn, Mike et tant d'autres.

J'ai été portée par l'idée d'amener nos regards à l'intérieur de ces lieux de détention et de porter leurs regards à l'extérieur. J'ai voulu redonner à ces jeunes la dignité qui est la leur, briser le silence dans lequel ils se trouvent et surtout rompre leur isolement.

Un reportage pour les sortir de l'ombre ...

## Biographie

Lizzie SADIN a été successivement éducatrice, animatrice socio-éducative auprès de populations défavorisées en banlieue parisienne puis formatrice auprès d'adultes ouvriers en reconversion, d'enseignants ou de jeunes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme puis responsable de formation sur la pédagogie de la lecture en formation de formateurs. Elle a animé des stages auprès de différents publics, notamment des ouvriers en reconversion dans la sidérurgie à Longwy (Lorraine), ou auprès d'ouvriers de l'usine occupée SKF à Ivry.

C'est en 1992 qu'elle décide d'être photographe freelance. Elle entre à l'agence Rapho en 1993, puis à Editing en 2002.

Elle a travaillé sur des nombreux sujets sociaux :

Pendant plusieurs années, elle s'est intéressée aux mères adolescentes, aux Arabes israéliens, au Kosovo après le chaos, à l'immigration clandestine, à l'obésité des adolescents, aux mineurs étrangers isolés, aux transsexuels, aux mariages précoces des petites filles en Ethiopie, à l'Infanticide et l'élimination sélective des petites filles en Inde. Elle a travaillé également sur les femmes victimes de la traite en Moldavie ou sur le tourisme sexuel et l'exploitation sexuelle des mineures à Madagascar.

Durant trois années (1996-98) elle réalise un gros travail photographique sur la Violence conjugale en France : "Est-ce ainsi que les femmes vivent ?" suivant le parcours des femmes battues, de leur domicile aux services d'urgence, de la police aux foyers d'accueil, avant de réaliser un second volet en 2004 "Mâles en poing" consacrés aux hommes "auteurs" de violence.

Pendant huit années (1999/2007), elle se consacre à un long travail sur les conditions de détention des mineurs à travers le monde, "Mineurs en peines". Après une enquête sur une soixantaine de pays, elle parvient à aller dans onze pays - pays en paix ou pays en conflit, pays démocratiques ou états de non droit et réussit à entrer dans une soixantaine de lieux de détention pour rendre compte des conditions d'incarcération des mineurs.

Le premier volet, consacré aux prisons russes, a illustré la campagne mondiale « **Justice pour tous** » d'Amnesty International sur le sort des enfants en détention en Russie.

Ce travail a été récompensé par de nombreux prix en France et à l'étranger.

**« MINEURS EN PEINE... » fait l'objet de la publication d'un livre dans la collection Photo-Poche Société, éditions Actes Sud, 2009.**

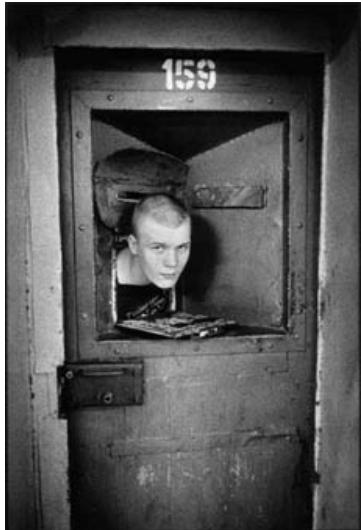
LIZZIE SADIN

21, Rue du Château d'eau 75010 PARIS

Tel : + 33 (0)1 42 03 39 01 Mobile : + 33 (0) 6 86 07 24 52

[lizzie.sadin@wanadoo.fr](mailto:lizzie.sadin@wanadoo.fr) et <http://www.lizzie-sadin.com>

## Photographies libres de droits



**1 - Isolateur d'instruction de Lebedeva (Préventive), Quartier des mineurs, Saint-Pétersbourg, Russie.**  
 Sacha, 17 ans, avait déjà fait de la prison. Après avoir purgé sa peine, il était sorti en plein hiver, en petite chemise, sans travail et sans réinsertion. Il avait faim, il a volé à nouveau...  
 La récidive est inévitable quand il n'y a pas d'accompagnement social ou de réinsertion.



**2 - Centre pénitentiaire Casa de Acolhimento ao Menor, Salvador de Bahia, Brésil.**  
 Moment de jeu dans la cour pendant lequel les détenus peuvent se détendre une heure par jour en jouant au foot, en pratiquant la capoeira ou en faisant des acrobaties.



**3 - Institut Padre Severino, Rio de Janeiro, Brésil, Quartier pour mineurs.**  
 Après le repas, qui ne dure que dix minutes en silence et têtes baissées, le retour dans les cellules se fait également en silence et têtes baissées dans cette prison tristement célèbre pour les traitements infligés aux mineurs par des gardiens très menaçants.



**4 - Prison de Telmond, Section des mineurs, Ha Sharon, Tel Aviv, Israël.**

Quartier de haute sécurité pour les mineurs palestiniens ou arabes israéliens ayant porté atteinte à la sécurité de l'Etat hébreu. 81 détenus âgés de 14 à 18 ans, dont certains purgent des peines de 20 à 25 ans, sont répartis dans 27 cellules.



**5 - Children Observation Home N°2, New Delhi, Inde.**

Dans cette prison gérée par l'Etat, le confinement est très sévère.

La ronde des gardiens au-dessus des prisonniers, de jour comme de nuit.



**6 - Delta Boot Camp, Katy. Texas . USA.**

5h du matin. 90 prisonniers mineurs font tous les matins, pendant plus d'une heure, des exercices - surtout des pompes - sous les ordres des gardiens. Ils doivent attendre, en position, puis crier ensemble le nom de l'exercice et faire, sous les coups de sifflets rythmés, des séries de 25 mouvements sans faillir.

Les plus faibles ne tiennent pas ce rythme.

# Pour Que l'Esprit Vive et la photographie sociale

Association reconnue d'utilité publique.

L'un des objectifs de l'association est de développer la fonction sociale et civique de l'art, par le soutien de projets artistiques et sociaux qui peuvent susciter une prise de conscience des problèmes de société et avoir une valeur éducative et pédagogique.

L'association, qui s'est donné pour l'une de ses missions d'agir sur les mentalités - à travers la photo - a créé la galerie FAIT & CAUSE et le site web SOPHOT.com.

## Galerie **FAIT & CAUSE**

Première galerie consacrée à la photographie à caractère social, FAIT & CAUSE a présenté près de 60 expositions depuis son ouverture en 1997.

La direction artistique est assurée par Robert Delpire.

## **SOPHOT.com**

Le site web de la photographie sociale et environnementale [www.sophot.com](http://www.sophot.com) (pour SOcial PHOTography).

Créé en 2004, le site présente les travaux réalisés sur les problèmes sociaux et écologiques.

- un *média* qui accroît la reconnaissance de la photographie sociale et son pouvoir d'action ;
- un *lien* entre les photographes sociaux du monde entier et les agences, la presse, les galeries, les éditeurs, ainsi que les institutions sociales et culturelles, les écoles, les centres de formation et les universités... Le site est accessible en français, anglais et espagnol ;
- un *lieu* à Paris : le siège de SOPHOT.com constitue un espace de rencontre avec les photographes et de consultation ouvert tout particulièrement aux professionnels et aux amateurs de la photo ainsi qu'aux acteurs sociaux et aux publics de l'enseignement.

69 boulevard de Magenta - 75010 Paris - Tél. +33 (0)1.45.08.41.66

Courriel : [contact@sophot.com](mailto:contact@sophot.com)

## **Collection SOPHOT.com**

Créée en 2009, cette collection est dédiée à la photographie sociale et environnementale.

1<sup>er</sup> titre de la collection : Vieillir Libre, photographies de Jean-Louis Courtinat.

## Informations pratiques

### **Lieu de l'exposition : galerie FAIT & CAUSE**

58 rue Quincampoix – 75004 Paris

### **Dates d'exposition**

Du jeudi 4 février 2010 au vendredi 12 mars 2010

### **Horaires d'ouverture**

Du mardi au samedi, de 13h30 à 18h30. Entrée libre.

Renseignements : +33 (0)1 42 74 26 36

M°: Rambuteau, Les Halles.

### **Contact Presse**

Malika Barache, Tél. : +33 (0)1 42 76 01 71, [malika.barache@pqev.org](mailto:malika.barache@pqev.org)